

# L'Histoire en marche

Les travaux d'extension du Mémorial de Verdun devraient débuter dans un an. Une nécessité avant le Centenaire.

**A**u départ ils étaient quatre. Depuis peu, il n'en reste que deux. Bientôt, la question de l'architecte de l'extension du Mémorial de Verdun, sis à Fleury-devant-Douaumont, sera tranchée. « Nous leur avons demandé d'affiner et de revoir leur copie selon nos souhaits », confie Francis Lefort, président du CNSV (le Comité national du Souvenir de Verdun) qui régit le lieu. Un jury avait été formé pour l'occasion regroupant entre autres des représentants du monde combattant.

« Je vais aller voir le président Namy pour en discuter et prendre une décision », poursuit-il. « Il faut aussi réunir les financeurs » pour rassembler les 9 millions d'euros nécessaires à l'extension de 900 m<sup>2</sup> du Mémorial de Verdun. Un agrandissement et une rénovation du bâtiment actuel avec remise aux normes.

Les financeurs sont « le Contrat-Plan État-Région, le ministère de la Défense via la DMPA, le GIP Meuse, les conseils généraux et régionaux ainsi que le CNSV », explique Francis Lefort. Sans oublier le mécénat pour lequel « nous avons de bonnes perspectives. Nous avons confié cette mission à un cabinet parisien spécialisé sur le sujet ».

## 11 novembre 2015

Imaginé il y a quelque temps déjà, le projet ne peut souffrir de retard.

## Dépollution

► Il y a quelques semaines, une entreprise spécialisée était venue pour évaluer ce que contenait le sol autour du Mémorial en vue des travaux d'extension. En tout, ce sont 200 points suspects qui ont été recensés. Ces zones devront être contrôlées et les objets qui s'y trouvent, retirés le cas échéant. C'est en janvier 2013 que les opérations de dépollution du site sont d'ores et déjà programmées. En même temps, des sondages archéologiques seront effectués par la DRAC sur le même périmètre.



■ Le colonel Pierson et Francis Lefort (à droite). Le Mémorial de Verdun doit être prêt pour le Centenaire de la Bataille.

Photo Franck LALLEMAND

L'inauguration étant prévue pour le 11 novembre 2015.

Les travaux comprendront, entre autres, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, ascenseurs ou toilettes adaptées). La scénographie sera également revue avec l'aide d'une professionnelle parisienne. Une idée émise serait de sortir l'artillerie du bâtiment

pour le disposer à l'extérieur mais dans un lieu couvert. Ce qui permettrait de gagner de l'espace. Il faudra également que les flux entrant et sortant ne se croisent pas.

« Nous voulons donner un nouvel essor au Mémorial dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre », poursuivent Francis Lefort et le colonel Xavier Pierson, directeur du lieu. « Actuellement, nous n'avons pas non plus de salle pédagogique. Le projet le prévoit ». Une extension qui verra aussi le dépôt, par le conseil général, d'une partie de la collection Diors.

Les réserves seront, elles aussi, réorganisées. Plus volumineuses, elles seront aux normes les plus récentes. Le Mémorial entrant alors dans le label « Musée de France ». Enfin, une petite cafétéria verra le jour. Quant aux travaux, « on souhaite-

rait qu'ils commencent à l'automne 2013, soit dans un an ». Se posera alors, le problème de l'ouverture du Mémorial. Plusieurs scénarios sont envisagés comme la réalisation des travaux intérieurs en période hivernale. Et puis surtout, faire preuve de pédagogie : des panneaux seront installés sur place pour informer les visiteurs. Le site internet et la librairie en ligne seront toujours fonctionnels.

Voilà donc engagés les plus lourds travaux touchant le Mémorial depuis sa création dans les années 1960. Des travaux qui trouveront dans la SEM Meuse, un maître d'ouvrage délégué.

Encore une chose : l'extension devrait se faire de part et d'autre du bâtiment principal : « C'est la symbolique des descendants qui se blottissent vers le Poilu » représenté par le Mémorial actuel.

Frédéric PLANCARD

## Financements : la Région attend « des éléments complets »

LA SEMAINE DERNIÈRE, Thibaut Villemin, par délégation de Jean-Pierre Masseret, a fait parvenir un courrier à Francis Lefort, expliquant la position du conseil régional de Lorraine sur le projet d'extension du Mémorial de Verdun.

Le 9 juillet dernier, une réunion du comité de pilotage « Mission Histoire » s'est tenue en présence du préfet, à l'époque Colette Desprez, et de représentants du conseil général de la Meuse, de la Région Lorraine et du Mémorial. Le Contrat-Plan État-Région prévoit en effet un volet dédié à la Mémoire. L'idée était de faire émerger l'extension du Mémorial, un projet à 9 millions d'euros, à ce dispositif. Le dossier de quatre pages présenté alors à Thibaut Villemin pendant cette réunion pour justifier les dépenses à engager, fait état d'éléments techniques liés au projet : surface de l'extension... Il est par ailleurs indiqué au vice-président du conseil régional et au préfet de la Meuse à ce moment-là que le concours d'architectes est lancé.

Mais pour Colette Desprez comme pour Thibaut Villemin, il manque beaucoup d'éléments à leur connaissance, et le dossier va un peu trop vite. Des pièces supplémentaires sont donc demandées au mois de juillet, en vain. Or, le 11 septembre, le conseil régional reçoit une invitation à participer au jury de sélection de l'architecte qui sera le maître d'œuvre du projet de restructuration et d'extension du Mémorial, qui était prévu

le 10 octobre à Paris.

### «Avoir une connaissance plus détaillée du projet »

Une invitation qui a surpris Thibaut Villemin, lequel a donc pris sa plume par délégation de Jean-Pierre Masseret pour annoncer à Francis Lefort « qu'aucun représentant de la Région Lorraine ne pourra participer à cette sélection ». Thibaut Villemin rappelle ainsi les interrogations qu'il avait déjà exprimées le 9 juillet, et dont il avait fait part au préfet de la Meuse. « Nous attendons, avant toute prise de position engageant la collectivité régionale, de disposer des éléments techniques complets permettant d'avoir une connaissance plus détaillée du projet », écrit-il. Le vice-président du conseil régional réitère ainsi sa demande d'obtenir « outre le cahier des charges élaboré pour la consultation de maîtrise d'œuvre, un plan de financement du projet, un dossier retravaillé ainsi que des documents concernant plus spécifiquement votre association [comité national du souvenir de Verdun N.D.L.R.] ». Le conseil régional ne refuse pas de subventionner le projet d'extension, mais réserve sa réponse. « En l'absence de transmission de tels documents, le conseil régional est dans l'impossibilité de participer à une quelconque réunion et d'intervenir financièrement en faveur de ce projet, et ce, malgré tout l'intérêt qu'il présente ».

Léa BOSCHIERO